

Distr. générale 7 juin 2024 Français

Original: anglais

Comité des droits de l'homme

Décision adoptée par le Comité au titre du Protocole facultatif, concernant la communication n° 4425/2023****

Communication soumise par: F. N.

 $Victime(s) \ pr\'esum\'ee(s)$: L'auteur(e)

État partie : Suède

Date de la communication : 29 juin 2023 (date de la lettre initiale)

Question(s) de fond : Expulsion vers la Lituanie

Le 28 mars 2024, ayant été informé que l'auteur(e) et l'État partie étaient parvenus à un accord sur la question de fond soulevée dans la communication et que l'auteur(e) ne risquait plus d'être expulsé(e), le Comité a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 4425/2023.

^{**} Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Tania María Abdo Rocholl, Wafaa Ashraf Moharram Bassim, Rodrigo A. Carazo, Yvonne Donders, Mahjoub El Haiba, Carlos Gómez Martínez, Laurence R. Helfer, Marcia V. J. Kran, Bacre Waly Ndiaye, Hernán Quezada Cabrera, José Manuel Santos Pais, Soh Changrok, Tijana Šurlan, Kobauyah Tchamdja Kpatcha, Teraya Koji, Hélène Tigroudja et Imeru Tamerat Yigezu.



^{*} Adoptée par le Comité à sa 140e session (4-28 mars 2024).